

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

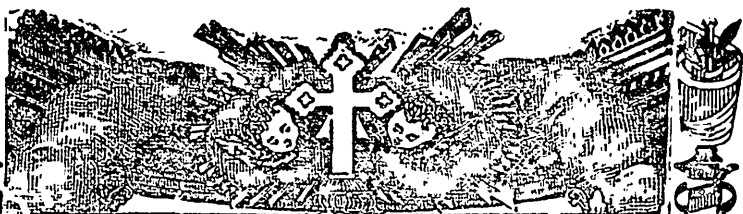
Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Publ.
11-22



LE
MESSAGER
 DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Chronique du pèlerinage, 41.—Ordnation, 43.—Nouvelles religieuses, 43.—Sainte-Anne de Jérusalem (*suite*), 47.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 54.—Décès, 59.—La maison des Pèlerins, 60

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE.

Au retour de la belle saison c'est un spectacle édifiant de voir les pèlerins accourir au sanctuaire de notre sainte patronne.

Ce spectacle est toujours plein de charmes, bien qu'il se renouvelle tous les ans. N'est-ce pas charmant, en effet, de voir aux pieds de la statue de sainte Anne et les enfants et les vieillards, et d'entendre ce concert de prières où toutes les voix se mêlent et font monter vers le ciel les vœux les plus divers ?

Ainsi, le 11 juin, 16 élèves du Petit Séminaire de Rimonski accompagnés de M. le chanoine Saucier, leur supérieur et directeur, et de M. E. Dufour, professeur de

rhétorique, sont venus demander à notre bonne mère le succès de leurs examens. Quelques-uns d'entre eux, ayant terminé leurs études, l'ont aussi priée de leur indiquer la voie dans laquelle ils doivent entrer. Leur chant vif et entraînant a bien traduit l'ardeur de leurs sentiments.

Le même jour on pouvait distinguer parmi ces jeunes gens un vieillard de plus de quatre-vingts ans, qui avait fait six lieues à pied pour venir confier à sainte Anne une peine secrète.

Un autre vieillard a fait vingt-cinq lieues à pied pour venir remercier sa sainte patronne d'avoir rendu la santé à l'un de ses enfants.

Le 13, fête de saint Antoine de Padoue, 10 élèves du Grand-Séminaire, sous la conduite de M. P. F. Sirois, leur directeur, ont entendu la messe dans notre pieux sanctuaire.

Le 4 de ce mois, 163 pèlerins de St-Gabriel, à la suite de leur curé, M. Arthur Leblanc, ont apporté à sainte Anne le tribut de leurs louanges. Cet acte de piété filiale était le digne couronnement des exercices des 40 Heures.

En compagnie de 65 pèlerins de St-Donat et de M. Aug. Duval, curé de cette paroisse, les pèlerins de St-Gabriel ont eu l'honneur d'ouvrir la série des grands pèlerinages.

Le 9, Sainte-Anne a revu avec bonheur les enfants de N.-D. du Sacré-Cœur au nombre de 198. Ce pèlerinage, dirigé par M. Alph. Bellesiles, vicaire de N. D. du Sacré-Cœur était accompagné de deux malades : M. l'abbé F. X. Cloutier, curé de cette paroisse, dont la santé laisse

encore beaucoup à désirer, et une jeune fille souffrant depuis plus de deux ans d'un rhumatisme inflammatoire.

Notre bonne mère, nous en avons la douce confiance, n'est pas restée insensible aux prières ardentes qui lui ont été adressées pour ces deux malades.

A différentes reprises nous avons remarqué les Sœurs de la Charité et les Sœurs des Petites-Ecoles de Rimouski.

Plusieurs autres grands pèlerinages sont déjà annoncés. Nous avons lieu de croire que notre sanctuaire sera visité, cette année, par un grand nombre de pèlerins,

ORDINATION

M. Charles Bernier, de l'Île Verte, a été fait sous-diacre par Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Rimouski le 31 mai, diacre le 1 juin, à la chapelle de l'évêché, et prêtre le lendemain, à la chapelle des Sœurs de la Charité.

Nous souhaitons que cet acte généreux mérite à M. l'abbé Bernier le rétablissement de sa santé.

NOUVELLES RELIGIEUSES

—Les RR. PP. Saintourens et Gauvreau, dominicains de St-Hyacinthe, ont prêché une retraite de huit jours à l'Assomption de McNider pendant la première semaine de ce mois. Ils en ont aussi prêché une à St-Octave de Métis la semaine suivante. A St Joseph de Lepage ils ont donné une retraite de quatre jours, du 14 au 18 de ce mois.

Le R. P. Saintourens a établi le Saint-Rosaire à Ste-Flavie, à Ste-Angèle, à St-Donat, à St-Moïse et à St-Damase.

—Jeudi, le 4 de ce mois, le Chapitre de la cathédrale a chanté un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Edmond Langevin, vicaire-général et prévôt du Chapitre.

—Il se fait cet été des travaux d'achèvement à l'intérieur des églises de St-Modeste, de St-Ulric et de Ste-Adelaïde de Pabos.

Les travaux de réparation à l'église de l'Île-Verte sont commencés.

Aux Trois-Pistoles on est à terminer le nouveau presbytère, et on est sur le point d'entreprendre la construction d'un couvent. Un grand bazar sera tenu pour venir en aide à cette dernière entreprise.

—M. l'abbé J. E. Pelletier a été nommé vicaire à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, pour le temps des pèlerinages. M. l'abbé S. Maheu, vicaire de Cacouna, le remplace au vicariat de la Grande Rivière.

—La retraite ecclésiastique de cette année aura lieu au Séminaire comme de coutume : Elle s'ouvrira mardi, le 20 d'août, et se terminera lundi matin, le 26. A la suite se tiendra le 3e Synode diocésain, pour la promulgation des décrets du 7e Concile provincial de Québec.



SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

(Suite.)

Je viens d'écrire, après St Antonin, le mot de *Basilique*. A cette époque, en effet, l'humble chapelle des premiers temps a disparu, et c'est une vraie Basilique qui est élevée sur la maison de Sainte-Anne. Ici les textes ne sont plus nécessaires, car nous avons comme je viens de le dire, des restes de cet édifice, existant encore autour de l'église actuelle. Ces restes sont ceux d'une Basilique grecque, identique, pour le style, à celles qui furent construites, dans la Palestine, au quatrième siècle, par Ste Hélène et au cinquième par l'impératrice Eudoxie.

Mais non-seulement la maison de Sainte-Anne ou, comme on le disait alors, la Nativité de Marie avait son temple magnifique ; elle était favorisée des marques les plus éclatantes de la miséricorde de Dieu, de la puissance d'Anne et de Marie.

Que diraient vos pieux pèlerins, et que diriez-vous peut-être vous-même, Monsieur le Curé, si je vous donnais la preuve qu'il y a plus de treize cents ans, c'est-à-dire dès le sixième siècle au moins, on accourait de toutes parts à la maison de Sainte-Anne pour y obtenir des miracles, comme aujourd'hui à Ste-Anne de la Pointe-au-Père ; si je prouvais que les *ex-voto* qui couvrent les murs de votre sanctuaire, les mêmes, les plus simples, ceux qui font sourire les esprits forts et blasphémer les hérétiques, ces membres malades, ces mains, ces pieds, naïvement reproduits par la reconnaissance, couvraient aussi les murs de cette Basilique du cinquième siècle, bâtie sur la maison de Sainte-Anne de Jérusalem ?

Et cependant ces preuves existent. Nous les avons retrouvées, avec quelle heureuse surprise ! vous pourrez le comprendre et nos compatriotes le comprendront aussi.

Pour les miracles, ils sont confirmés par des contemporains.--Antonin le martyr, que j'ai déjà cité, parlant de notre sanctuaire à un autre endroit de son récit, écrit en effet, ce qui suit : " Nous vîmes à la Piscine qui a " cinq portiques, dans l'un desquels est la Basilique de Sainte-Anne où s'opèrent beaucoup de miracles (1). "

Quant aux *ex-veto*, leur existence est établie par une découverte, aussi intéressante que curieuse, faite dans les travaux de restauration de Sainte-Anne.

Parmi les débris de la basilique primitive, employés et comme perdus dans les blocages de l'église actuelle, on a retrouvé un pied de marbre blanc, destiné à être suspendu dans le sanctuaire, et exactement semblable aux pieds en cire ou en bois, que l'on voit encore dans nos pèlerinages. Et pour qu'il ne puisse rester aucun doute sur sa destination, celle qui offrait cet *ex-veto* au sanctuaire de Sainte-Anne, avait eu soin d'y faire graver une inscription. Elle était grecque et se nommait Lucia Pompilia, et le pied de marbre offert par elle, porte comme nous le dirions dans notre langue : *Ex-voto* offert par Lucia Pompilia. (2).

III

Ces hommages de la piété des fidèles qui marquèrent les siècles où la paix était assurée aux chrétiens,

(1) *Revertentes ad civitatem venimus ad piscinam (probaticam) quæ quinque porticus habet, et in unâ eorum est Basilica Sanctæ Mariæ ubi multe fiunt virtutes.*

ne devaient pas durer longtemps. Les troubles et les violences ne tardèrent pas à succéder, dans la Palestine, à la paisible domination des successeurs de Constantin.

Durant près de cinq siècles, c'est-à-dire depuis l'invasion de Chosroès en 614, suivie bientôt de celle du khalife Omar en 638, jusqu'à l'arrivée des Croisés à la fin du neuvième siècle, la Terre-Sainte fut une proie que se disputèrent les vainqueurs.

Dans cette longue période d'invasions et de troubles je signalerai simplement les trois époques où les Lieux Saints de Jérusalem eurent à subir les violences des vainqueurs, et, par conséquent à changer d'état. J'étudierai ce que l'Eglise de la Nativité de Marie est devenue après chacune d'elles, et je chercherai à établir celle où lui a été donné son nom nouveau.

La première de ces trois époques est celle de Chosroès et de ses Perses, au commencement du septième siècle.

La seconde, celle de la longue anarchie qui suivit au neuvième siècle, la mort d'Haroun-al-Raschid et de Charlemagne.

La troisième, celle de la persécution sauvage du Khalife Hakem, qui, au commencement du onzième siècle, brûla vif sur les ruines des Temples de Jérusalem, Oreste, qui en était le patriarche, et auquel l'attachaient les liens du sang.

A chacune de ces trois époques, les Lieux Saints furent dévastés, leurs sanctuaires saccagés avec une rage qu'excitaient les Juifs de la Palestine, toujours obstinés dans leur haine. Mais la fureur de ces persécutions produisit chaque fois dans le monde chrétien une réaction puissante. Grâce au concours qui leur fut donné, les Patriarches de Jérusalem purent relever leurs sanctuaires.

Après la destruction des églises et l'enlèvement de la vraie croix par Chosroès, ce fut Modeste qui pourvut à la restauration des Lieux Saints. Il y fut aidé par toutes les Eglises d'Orient, et surtout par St Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. Bientôt la Ville-Sainte vit ses temples rouverts et l'empereur Héraclius rapporter sur ses épaules le bois de la Vraie Croix, qu'il avait reconquis.

Si, comme on doit le croire, les lambris de la Basilique grecque de Sainte Anne avaient été incendiés avec ceux des principales églises de la Palestine, il est certain qu'ils n'avaient pas tardé du moins à être rétablis.

Il est certain également que notre sanctuaire conserva son nom après les restaurations de Modeste.

C'est son successeur St. Sophrone, qui en rend témoignage dans les vers que j'ai cités au commencement. (1).

Mais nous avons une autre preuve que notre sanctuaire conservait au moins un siècle plus tard, son nom de la Nativité de Marie, et, par conséquent son caractère primitif.

La période de paix, qui commence après le traité conclu par Omar avec les chrétiens de Jérusalem, se prolonge jusqu'à Charlemagne. Grâce à sa renommée qui remplissait le monde, ce grand empereur, avait, si l'on peut s'exprimer ainsi, conquis de loin la Ville-Sainte. Haroun-al-Raschid déclara annexer Jérusalem au domaine de l'Empereur, les clefs en furent portées à ce prince, et il ne cessa durant tout le cours de son règne d'y fonder des établissements, d'y envoyer des secours. Parmi ses Capitulaires il y en eut deux au moins par lesquels il ordonnait des quêtes dans toutes les églises de son empire pour les Lieux Saints à Jérusalem.

(1) La première partie de la lettre du R. P. Forbes n'ayant pas été publiée dans le *Messenger*, les vers de St-Sophrone ne l'ont pas été non plus. (N.-D. L.R.)

On a découvert il y a quelque temps, un document du règne de Charlemagne, qui, d'après son contenu ne peut se rapporter qu'à la distribution de ces quêtes. Or le sanctuaire de Sainte-Anne y est formellement mentionné sous le nom qu'il portait encore à cette époque, (810) de la nativité de Sainte-Marie.

Ce document, retrouvé dans la bibliothèque de Bâle, et intitulé " Abrégé du Mémoire sur les Maisons de Dieu et les Monastères qui sont à Jérusalem, " est consacré au dénombrement exact du personnel ecclésiastique et religieux qui desservait alors chacun des sanctuaires de la Terre-Sainte, à donner la dimension des principaux d'entre ces sanctuaires, et, ce qui est plus significatif, à l'évaluation de leurs dépenses.

Or, arrivé à notre sanctuaire, le " Commemoratorium de Casis Dei " en parle en ces termes : " A Sainte-Marie, " au lieu où elle est née, à la Probatique, Cleres,cinq ; " Recluses consacrées à Dieu,vingt-cinq. "

Comme l'auteur qui était sujet de Charlemagne, ne manque pas, lorsqu'il s'agit de Prêtres ou de Religieux latins, d'en faire une mention spéciale, l'absence de cette mention prouve que les Cleres et les Religieuses qui desservaient alors la maison de Ste-Anne, appartenaient au rite grec.

C'était donc le même monastère où St-Jean Damascène prêchait au siècle précédent, ses Homélie dans la langue de la Grèce, et comme on le voit, il portait encore le même nom.

Il ne devait plus, toutefois, le porter longtemps.

Après la paix de Charlemagne commence la seconde période de destruction des Lieux-Saints. C'est l'anarchie du neuvième siècle, durant laquelle, l'un après l'autre, les

sanctuaires, restaurés par Modeste, s'écroulent sous les coups des persécuteurs ou sous l'injure du temps ou de l'abandon.

Or d'après la chronique de l'historien Théophane, les églises de la Ste-Vierge, eurent particulièrement à souffrir alors, à Jérusalem, des dévastations des persécuteurs.

Parmi les sanctuaires de la Ste-Vierge, celui de sa Nativité, à la Probatique, était certainement l'un des plus illustres, et on ne peut douter qu'il n'ait partagé le sort général.

On peut aussi affirmer, sans crainte, que c'est durant cette période, que la basilique grecque du cinquième siècle, élevée sur le lieu même de la naissance de Marie, céda la place à une église byzantine qui reçut le nom de Ste-Anne.

Cette église byzantine est celle-là même qui existe encore aujourd'hui, au moins quant à la portion principale de son œuvre, qui porte tous les caractères des édifices byzantins de cette époque. Mais, au fond, la date précise de sa construction n'a pas une grande importance religieuse pour nous. Ce qui est intéressant surtout pour notre Canada, c'est de savoir quelle fut la cause de son changement de nom et comment le titre de Ste-Anne lui fut donné.

Toutes les analogies semblent prouver que la consécration à Ste-Anne de l'église nouvelle, construite sur l'emplacement de celle de la Nativité de Marie, a coïncidé avec la translation, dans ce sanctuaire, de reliques insignes de notre Sainte.

L'examen attentif de la disposition du sanctuaire intérieur confirme également cette conjecture. La basilique

grecque primitive, construite en l'honneur de la Nativité de Marie, et sur le lieu même où, d'après la tradition de Jérusalem, la Ste-Vierge était née, avait certainement son sanctuaire et son principal autel directement au-dessus de ce lieu vénérable.

C'est un usage tellement constant, dans les basilique sanciennes de la Palestine, qu'il ne souffre pas d'exception. Or dans l'église byzantine du neuvième siècle, le lieu de la Nativité de Marie n'est plus sous le sanctuaire : il est placé sous un des bras du transept.

Une autre crypte existe, au contraire, au-dessous de la coupole et du centre du sanctuaire. Or cette crypte placée sous l'autel indique qu'elle est considérée dès lors comme le centre même du culte dans l'église nouvelle, elle montre que le lieu de la Nativité de Marie n'est plus l'objet principal des préoccupations religieuses de ceux qui l'ont élevée.

Mais qu'a-t-on pu chercher à honorer plus encore que le lieu même de la naissance de Notre-Dame, et qui a pu déterminer la substitution du nom de Sainte-Anne à celui de Marie, sinon la translation en ce lieu de ses reliques sacrées ?

Telles étaient nos conjectures. — Mais peut-être ne serions-nous pas arrivés à la certitude, si à force de fouiller à cette intention, les bibliothèques de la Palestine, et principalement leurs œuvres arabes, nous n'avions découvert un texte qui fait définitivement la lumière sur le motif du changement de nom de notre sanctuaire. Il lève également tous les doutes sur la question de savoir si l'église actuelle de Ste-Anne est l'œuvre des Croisades, comme on l'a quelquefois prétendu, ou si elle leur est an-

térieure, comme je viens de l'affirmer, en la faisant remonter à la fin du neuvième siècle ou, au plus tard au dixième.

Ce texte est extrait de l'historien musulman le plus savant de la Ville-Sainte, Medjer-ed-Din, cadi de Jérusalem, deux siècles environ après le départ des Croisés. Chargé par son office de la conservation des archives de cette ville, il était à même d'être parfaitement renseigné sur l'origine des établissements, et surtout des établissements religieux de la capitale de la Palestine.

Voici ce que, à l'occasion de la transformation de Sainte-Anne, en médersé (école arabe) par Saladin, il écrit de notre église :

“ La médersé Salahich, fondée par Salah-ed-Din, est “une église du temps des Grecs, appelée tombeau d'Anne, “ parce que selon la tradition, elle renferme le tombeau “ d'Anne, Mère de Marie. Salah-ed-Din l'a fondée en “ 588 (1192 de l'ère chrétienne). La charge de cheikh “ (directeur) de cette école est une des principales de “ l'Empire Musulman. ”

Cette fois rien n'est plus clair :

L'église est *du temps des Grecs*, ce qui dans le langage constant de Medjer-ed-Din, et des autres écrivains musulmans de la Palestine signifie qu'elle est antérieure à l'arrivée des Francs.

Elle porte le nom de Ste-Anne, *parce qu'elle renferme son tombeau.*

Ces renseignements, si précieux pour nous, sont confirmés par le texte déjà connu d'un autre écrivain arabe, qui vivait vers la fin des croisades, Abulféda, l'historien de Saladin, et qui, parlant comme Medjer-ed-Din de la trans-

formation de Ste-Anne en médersé, disait dans des termes moins explicites à la vérité, mais au fond semblables :
“ Le sultan, étant revenu à Jérusalem..., augmenta les
“ revenus du collège qu’il y avait fondé. Avant l’Isla-
“ misme et avant que les croisés ne s’emparassent de Jéru-
“ salem, Sainte-Anne avait été convertie en mosquée. Les
“ croisés, après s’être emparés de la ville, la rendirent à sa
“ première destination. Le sultan devenu une seconde
“ fois maître de la ville, changea Sainte-Anne en école ; il
“ en confia la direction et l’administration au Cadi Bohad-
“ din, fils de Sieddadi.”

Ces deux textes, comme on le voit, se complètent l’un l’autre. D’après Medjer-ed-Din, l’église porte le nom de Ste-Anne, parce qu’elle renferme le tombeau d’Anne, Mère de Marie.

D’après le même auteur, elle a été bâtie du temps des Grecs c’est-à-dire avant les Croisades.

Enfin d’après Abulféda, Sainte-Anne avait déjà son nom actuel *avant l’Islamisme*, c’est-à-dire selon sa manière de parler, avant l’établissement définitif de la domination musulmane à Jérusalem, ce qui correspond à la fin du dixième siècle.

Nous sommes donc, aujourd’hui, en droit de dire, comme nous l’avions d’abord simplement conjecturé :

Que le changement de nom de Sainte-Anne est dû à la translation de son tombeau ;

Que cette translation eut lieu après le commencement du neuvième et avant la fin du dixième siècle ;

Que c’est durant cette période et avant l’arrivée des Croisés que l’Eglise fut reconstruite.

Si, en dehors de ces points désormais assurés, on

voulait recourir aux conjectures pour préciser, dans la période que je viens d'indiquer, l'époque et les auteurs de l'église actuelle de Sainte-Anne, je crois que l'on arriverait sans trop de peine à cette conclusion du moins probable, qu'elle a été commencée et peut-être terminée sous le règne de l'Empereur Basile le Macédonien et par les soins du patriarche Elie, c'est-à-dire entre l'an 870 et l'an 886 de notre ère.

Mais je me contente de cette indication à cause du faible intérêt que cette question présente au point de vue religieux.

J. FORBES, *Miss. d'Alger.*

(*A suivre.*)

L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE

1^o *Progrès de l'Archiconfrérie.*

Du 17 juin au 12 juillet, 102 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie.

2^o *Recommandations.*

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 18 malades, 4 affaires importantes, 2 enfants infirmes, les enfants de la 1^{ère} communion d'une paroisse, 2 curés et leurs paroissiens, 4 prêtres malades, 26 intentions particulières, le succès de 4 retraites, 3 personnes souffrant de rhumatisme inflammatoire, 8 familles pour grâces particulières, le succès de la pêche sur la Côte Nord, 1 jeune homme et un vieillard adonnés à la boisson, 2 mères de famille, plusieurs vocations à l'apostolat en Orient, 5 cations, les malades d'une paroisse, 2 jeunes gens en

voyage, 3 conversions, 5 jeunes filles, 1 ménage désuni, 1 famille demande la paix, 2 grâces de bonne mort, 102 associés nouveaux, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'Œuvre du pèlerinage, les zélateurs et les zélatrices du *Messenger*, toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées, 41 actions de grâces.

Abonnés défunts : Julie Lavoie, épouse de Pierre Dechamplain, de St-Luce, Etienne Lévêque, Antoine St-Laurent et Mde William Pelletier, de St-Ulric.

3° Faveurs obtenues. (1)

MANVILLE : Mille remerciements à sainte Anne qui a daigné faire cesser une douleur que j'endurais dans le côté et que les médecins n'avaient pu faire disparaître. *Une dame de Ste-Anne.*—Sainte Anne m'a soutenu dans mes découragements et m'a obtenu trois grandes faveurs. *Un abonné.*—Guérison d'un mal de reins. C.—SALEM : Je dois à sainte Anne la guérison d'un violent mal de gorge dont je souffrais depuis huit jours. Le mal a disparu aussitôt que j'eus promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. *Marie Bernier.*—CASCAPÉDIAC : Guérison d'une maladie grave et plusieurs autres faveurs dues à l'intercession de la bonne sainte Anne. *Une abonnée.*—ST-ULRIC : Merci, ô bonne sainte Anne, d'avoir écouté mes prières. *Une abonnée.*—Un de mes petits-fils qui était gravement malade, a été guéri par la puissante intercession de notre sainte patronne. *Mme Jacques Chowinard.*—FALL RIVER : Guérison obtenue. *Généreux Côté.*—ST-ALPHONSE DE MANITOBA : Après

(1) Conformément au décret du Pape Urbain VIII nous soumettons au jugement de la Sainte Eglise, notre Mère, tous les faits que nous citons dans le *Messenger*.

une neuvaine faite en famille en l'honneur de sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un chancre et d'un mal d'yeux. J'avais promis de faire publier ces deux faveurs dans le *Messenger* et de faire chanter une messe d'action de grâces. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *Mme Louis Malo.*
—ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE : Guérison d'un violent mal d'estomac. *Vve Normand.*—ST-ULRIC : Mille remerciements à notre bonne mère sainte Anne pour les faveurs qu'elle m'a obtenues. *M. L. F.*—Grâce obtenue. Je prie sainte Anne de continuer son œuvre. *Une protégée.*—Sincères remerciements à sainte Anne pour la guérison de ma petite fille. *Une abonnée.*—Plusieurs grâces particulières obtenues. *Mme Melchior Pâquet.*

ST-ULRIC : Guérison d'une large blessure à la main. *Dominique St-Laurent.*—Grâces particulières et guérison de mon jeune enfant. *Mme Frs Nadeau.*—TROUT BROOK, ME. : Guérison d'un mal de gorge qui me faisait beaucoup souffrir et qui pouvait devenir dangereux. *Mme Pierre Dubé.*—ST-NORBERT DU CAP CHAT : Deux personnes remercient sainte Anne de leur guérison. *F. G. Ptre.*—STE-ADELAÏDE DE PABOS : Une neuvaine à sainte Anne m'a obtenu la guérison d'une maladie grave. *Une abonnée.*—ST-CLÉMENT : Guérison obtenue. Mille actions de grâces. *Mme P. Dumont.*—ST-OCTAVE DE MÉTIS : Mon petit garçon a été guéri par l'intercession de sainte Anne. Louange et gloire à cette grande thaumaturge ! *Mme Ed. Hudon.*—STE-LUCE : Guérison d'une pleurésie que j'attribue à sainte Anne. *Angélique Guérette.*—ST-ANACLET : Après bien des prières et des neuvaines, j'ai enfin obtenu la guérison d'une maladie grave rebelle à tous les remèdes que j'avais employés. Ma vive reconnaissance à mon insigne bienfaitrice. *Amanda*

Gauthier.—*ST-MOÏSE* : Pardon, bonne mère sainte Anne, du retard que j'ai apporté à venir vous remercier des grandes faveurs que vous m'avez obtenues et que j'avais promis de faire publier. Merci donc, mille fois merci de m'avoir tiré d'une grande inquiétude en me faisant retrouver une lettre d'argent que je croyais perdue. Ma reconnaissance vous est aussi acquise pour une autre grande faveur. *R. S.*
—*ISLE VERTE* : Après une neuvaine à notre glorieuse patronne j'ai obtenu la guérison d'un mal de jambes dont je souffrais depuis bien des années. J'avais promis de faire inscrire cette faveur dans le *Messager*. Mille remerciement à notre grande thaumaturge. *Une abonée.*—Je dois à notre bonne mère la guérison d'une maladie qui me semblait dangereuse et dont je craignais les suites. *A. D.*

PORT DANIEL : Je remercie sainte Anne pour une faveur que j'attribue à son intercession. *Den. Lebl.*—*CACOUNA* : Ma sincère reconnaissance à sainte Anne pour les deux grandes grâces qu'elle m'a accordées. *Mlle A. K.*—J'ai obtenu une grande faveur de la bonne sainte Anne, mère de Marie. *E. K.*—Depuis longtemps mon petit garçon âgé de 3 ans, se plaignait de ce qu'il avait quelque chose dans le nez, qui l'empêchait de respirer. Le médecin appelé en consultation, a cru que c'était un polype ou un germe de cancer. Dernièrement deux médecins essayèrent en vain d'extraire cette petite tumeur qui rendait à l'enfant la respiration de plus en plus difficile. Quelques jours après cette opération infructueuse, l'enfant étant à jouer, ce bouton tomba de lui-même, au grand étonnement de l'enfant et à la grande joie de la famille qui priait sainte Anne depuis un an avec une grande confiance. Nous nous sommes empressés de faire notre pèlerinage d'actions de grâces avec notre enfant. *Mlle N. S.*—*ST-*

VALÉRIEN : Guérison obtenue. *Mde J. T.*—BEAUPRÉ : Argent retrouvé grâce à l'intercession de sainte Anne. *Un abonné.*—IGNACE : Beaucoup de grâces obtenues par l'intercession de notre bonne mère. *Une abonnée.*—ISLE-VERTE : Je souffrais d'un rhumatisme inflammatoire qui m'empêchait de travailler. Après avoir prié longtemps sainte Anne et les âmes du purgatoire, je puis dire que je suis guéri, puisque je travaille. Daigne notre sainte patronne recevoir l'expression de ma vive reconnaissance et me continuer ses bienfaits. *A. Dumas.*—N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Pendant 3 ans j'ai souffert d'un rhumatisme inflammatoire qui m'a causé les plus cruelles douleurs. Les remèdes que j'ai employés ne m'ont procuré aucun soulagement. J'attribue ma parfaite guérison à sainte Anne que j'ai toujours priée avec confiance et à la promesse que je lui ai faite de venir à pied la remercier dans son sanctuaire. *J. B. L.*—BIC : Mon enfant est guéri : *Une abonnée.*—STE-FLAVIE : Au mois de septembre 1887, je fus atteint d'un mal de reins et de jambes qu'aucun remède ne put faire cesser. Quelque temps après le mal se fit sentir dans tous les membres avec une douleur extrême. Découragé de ce que les remèdes ne me procuraient aucun soulagement, je me mis à prier sainte Anne avec confiance. Après trois mois de souffrances, le médecin me déclara que j'avais un rhumatisme universel. Épuisé par la douleur, et n'ayant aucun espoir de guérison par le secours de la médecine, je redoublai de confiance en notre sainte patronne et je lui promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré et de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Dès que j'eus fait cette promesse, je me sentis mieux ; le mal diminua rapidement, et au bout de douze jours, je quittai le lit.

Cinq semaines après avoir fait ce vœu, j'étais parfaitement guéri. Ayant négligé d'accomplir ma promesse, le mal se fit sentir de nouveau. Je renouvelai mon vœu et la douleur disparut tout-à-fait. Depuis je suis parfaitement bien, même mieux qu'avant ma maladie. Mille actions de grâces à notre bonne mère pour cette grande faveur et pour toutes les autres qu'elles ma obtenues.
Malcolm Picard.

STE-LUCE : Pendant quelque temps j'ai éprouvé un malaise général. Souvent dans la journée, la circulation du sang s'arrêtait, je me sentais glacée, et le mal se portait au cœur. Dans la crainte que ce malaise n'eût des suites fâcheuses, j'ai invoqué sainte Anne, et depuis je suis parfaitement bien. *Une abonnée.*—BIC : Guérison et autres faveurs dues à la bonne sainte Anne. J'avais promis de faire un pèlerinage à pied à son sanctuaire de la Pointe-au-Père. *Marie Lavoie.*—ST-BENOIT LABRE : Faveur spéciale obtenue par l'intercession de notre sainte patronne. *Mme Octave Blanchette et M. J. B. Fréchette.*

AVIS.

Nous rappelons à nos abonnés que nous ne publions que les lettres qui sont signées. Il ne suffit pas de signer un abonné ou de mettre seulement ses initiales, il faut signer son nom. Ceux qui veulent que leur nom ne soit pas connu, doivent avoir soin de nous en avertir.

DÉCÈS

M. l'abbé J. A. Provençal, curé de St-Césaire, St-Hyacinthe, décédé le 16 juin et M. l'abbé L. Ed. Bois, curé de St-Joseph de Maskinongé étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

LA MAISON DES PÈLERINS.

Dlle Angèle Schillaire, Leeds.....	\$0.50
Mme Hilaire Damour, Trois-Pistoles.....	1.50
Mme Th. Théberge, Bennington	0.15
Dlle Angèle Boutin, Fall River.....	0.50
Mme Edouard Lavoie, N.-D. du S. C	0.50
Mme Ls. Girouard, Manville.....	1.00
M. François Lavoie, Fall-River.....	0.50
M. Ed. Méloche, Montréal.....	0.50
Une protégée de sainte Anne, St-Ulric.....	0.50
Une amie " "	0.10
Un abonné, Fall-River.....	0.50
Dlle Céline Michaud, Ste-Luce.....	0.25
Une amie "	0.25
Mme Th. Fréchette, Amqui.....	0.05
Un ami "	0.35
Mme George Ouellet, collecte, Fall-River.....	5.50

Nous n'oublions pas les amis de la *Maison des Pèlerins* dans nos prières auprès de sainte Anne.

Cette maison est enfin ouverte. Nous engageons les pèlerins à en profiter.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Branswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les pas-agers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur ont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chais buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER,
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1889

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires	} Express : 13.03.
	} Accom. : 13.43.
“ Halifax “ “	} Express : 14.52.
	} Accom. : 14.03.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en l'ever 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.
Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1913

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC